



STAGES CORREIA

MENTIONS LÉGALES ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

En inscrivant votre enfant à un stage organisé par Stages Correia, vous reconnaissez avoir pris connaissance des présentes conditions d'inscription et les accepter dans leur intégralité.

1) Inscription et paiement

- L'inscription de votre enfant est prise en compte **uniquement après réception du formulaire d'inscription** dûment complété.
- L'inscription implique **un engagement ferme de participation au stage** pour la période sélectionnée.
- Le paiement du stage est effectué le premier jour du stage, directement à l'accueil, selon les modalités de paiement communiquées lors de l'inscription.
- Le nombre de places étant limité, une inscription peut être refusée lorsque le stage est complet.
- Toute inscription entraîne l'organisation préalable du stage en fonction du nombre de participants, notamment en matière de personnel d'encadrement, de matériel, d'activités et de prestations nécessaires au bon déroulement de la semaine.

2) Annulation, absence et remboursement

- Toute annulation doit être signalée au **plus tard 7 jours calendrier avant le début du stage**.
- En cas d'annulation intervenant moins de 7 jours avant le début du stage, **50 % du montant total du stage reste dû**.
- Cette somme reste due car une inscription tardivement annulée entraîne des frais qui ont déjà pu être engagés par Stages Correia pour organiser le stage : personnel d'encadrement, matériel, activités, réservations et autres prestations.
- Cette disposition nous permet de couvrir une partie des frais engagés et de maintenir une organisation de qualité pour l'ensemble des enfants inscrits.
- En cas d'annulation pour raison médicale, aucun montant ne sera réclamé sur **présentation d'un certificat médical** justifiant l'absence.
- Le certificat médical doit être transmis dans les meilleurs délais à Stages Correia.
- En cas d'annulation tardive sans certificat médical, Stages Correia contactera dans un premier temps la famille par e-mail ou SMS afin de rappeler le montant restant dû.
- En l'absence de régularisation, **une mise en demeure** pourra être adressée conformément à la législation belge applicable.
- À défaut de paiement dans le délai légal indiqué dans cette mise en demeure, **des intérêts de retard et/ou indemnités applicables pourront être réclamés** dans les limites prévues par la législation en vigueur.

3) Horaires et garderie

- Les activités du stage se déroulent de **9h00 à 16h00**.
- Une **garderie est proposée de 8h00 à 9h00 et de 16h00 à 17h00**, selon les modalités communiquées lors de l'inscription.
- Les parents ou responsables légaux sont tenus de **respecter les horaires prévus**.
- Toute personne autre que le responsable légal venant récupérer l'enfant doit être signalée préalablement à Stages Correia.
- En cas de retard exceptionnel, les parents sont invités à prévenir l'équipe dans les meilleurs délais.

4) Responsabilité et comportement

- Afin de garantir un environnement sécurisé, respectueux et agréable pour tous, chaque enfant est tenu de respecter les règles de vie du stage ainsi que les consignes données par les animateurs.
- Tout comportement violent, dangereux, irrespectueux, perturbateur ou inapproprié pourra faire l'objet d'un rappel à l'ordre auprès de l'enfant et, si nécessaire, d'un contact avec ses responsables légaux.
- En cas de comportement répété ou particulièrement grave, notamment lorsqu'il met en danger l'enfant lui-même, les autres participants ou les membres de l'équipe, Stages Correia se réserve **le droit d'exclure temporairement ou définitivement** l'enfant du stage.
- En cas d'exclusion, les responsables légaux seront informés dans les meilleurs délais et devront prendre les dispositions nécessaires pour venir récupérer l'enfant.
- Une exclusion liée au comportement de l'enfant ne donnera droit à aucun remboursement, total ou partiel, du stage ou des journées restantes.
- Stages Correia se réserve le droit de prendre toute mesure nécessaire afin d'assurer la sécurité et le bon déroulement des activités pour l'ensemble des participants.
- Stages Correia ne peut être tenu responsable de la perte, du vol ou de la détérioration des objets personnels apportés par l'enfant.
- Il est donc fortement recommandé de ne pas apporter d'objets de valeur, d'argent ou de matériel personnel non nécessaire au stage.

10) Acceptation des conditions

- En validant l'inscription de votre enfant, **vous confirmez avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes conditions**.
- Vous reconnaissez avoir reçu les informations nécessaires concernant l'organisation du stage et les modalités d'inscription.
- **Vous acceptez les présentes Mentions légales et conditions d'inscription des Stages Correia**.
- Le fait de **cocher la case d'acceptation** lors de l'inscription vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions.

Stages Correia vous remercie pour votre confiance et votre compréhension. Ces conditions ont pour objectif de garantir une organisation claire, équitable et sécurisée pour les enfants, les familles et l'équipe encadrante.